

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
MARDI 7 JUILLET 2026**

**DÉLIBÉRATION N°2026-238**

|                           |    |                                                                     |
|---------------------------|----|---------------------------------------------------------------------|
| Conseillers en exercice : | 75 | L'an deux mille vingt-six, le 7 juillet, à dix-neuf heures, le      |
| Présents :                | 62 | Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la          |
| Absents excusés :         | 6  | salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après          |
| Pouvoirs :                | 7  | convocation légale en date du 1 <sup>er</sup> juillet 2026, sous la |
| Votants :                 | 69 | Présidence de Monsieur Philippe DELORT.                             |

**Présents :**

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, M. Thierry AUDIN, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, M. Alberto COSTANTINI, MME Josiane BRUNEL, MME Céline CHARRIAUD, MME Elisa CHASSANG, M. Pierre CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Olivier ERARD, M. Louis GALTIER, M. Christian GENDRE, M. Jean-Noël GILIBERT, M. Éric GOMESSE, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Emmanuel HEBRARD, M. Hervé HUGON, M. Michaël MAURANNE, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Serge RAMADIER, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Excusés :**

M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, M. Gilles BIGOT, M. Axel JOURQUIN, M. Pascal POUEDEVIGNE, M. Raymond SALVAN.

**Pouvoirs :**

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG  
MME Carine CASALS donne pouvoir à MME Léa ROCHETTE  
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à M. Matthieu DUDREUIL  
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Jean-Paul RESCHE donne pouvoir à M. Éric GOMESSE

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **10 JUIL. 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **10 JUIL. 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : ÉCOMUSÉE DE MARGERIDE - COMMERCIALISATION DE NOUVEAUX PRODUITS TOURISTIQUES EN BOUTIQUES**

**RAPPORTEUR** : Madame Sophie BENEZIT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** l'opportunité de commercialiser de nouveaux articles sur les sites de l'Ecomusée de Margeride pour la saison estivale 2026 comme suit ;

**Considérant** qu'il convient en conséquence de compléter la grille tarifaire adoptée par délibération en date du 17 décembre 2025 comme suit :

| Nouveaux produits                                                 | Prix de vente | Lieux de vente                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Guide nature : les autres habitants du Cantal                     | 20 €          | Jardin de Saint-Martin                                                          |
| Livre « Tomate, un légume de saison - 50 recettes »<br>L. Occelli | 9,90 €        | Jardin de Saint-Martin<br>Ferme de Pierre Allègre                               |
| Balle en feutre                                                   | 4 €           | Ecole de Clémence Fontille                                                      |
| Livre « Conte-moi l'Ecomusée »                                    | 10 €          | Jardin de Saint-Martin<br>Ferme de Pierre Allègre<br>Ecole de Clémence Fontille |

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **DECIDE DE COMMERCIALISER de nouveaux produits touristiques au sein des boutiques de l'Ecomusée de Margeride tels que précisés ci-dessus ;**

✚ **DECIDE DE METTRE A JOUR la grille tarifaire en conséquence, à compter du 8 juillet 2026.**

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président,

Philippe DELORT

La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20260707-DELIB2026-238-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2026  
Date de réception préfecture : 10/07/2026